



Centre Europe - Tiers Monde

Centre de recherches et de publications sur les relations entre le Tiers Monde et l'Europe

Rue Amat 6
CH-1202 Genève
Tel. +41 (0)22 731 59 63
E-mail: contact@cetim.ch
Site Web: www.cetim.ch

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE

Conseil des droits de l'homme

57^e session (9 septembre-11 octobre 2024)

Panel sur la promotion et la protection des DESC
dans le cadre de la lutte contre les inégalités

Déclaration orale **Vérifier à l'audition**

Monsieur le Président,

Parmi les principaux obstacles à la réalisation des droits économiques, sociaux et culturels (DESC) figurent le non-respect de l'autodétermination des peuples et de la souveraineté des États ainsi que l'ordre économique international injuste. La dette extérieure et les programmes d'ajustements structurels sont utilisés par les puissants comme des instruments de domination pour imposer la privatisation des services publics tels que la santé, l'eau, l'éducation ou la sécurité sociale.

De plus, les règles commerciales et financières internationales ainsi que l'instrumentalisation des droits de propriété intellectuelle ne font que renforcer le monopole des sociétés transnationales sur tous les secteurs de l'activité humaine et ont un impact décisif sur les politiques publiques.

Comme le CETIM le rappelle dans son récent livre¹, pour la mise en œuvre effective des DESC, les États doivent avant tout sortir du modèle du développement économique dominant, qui ne fait qu'exacerber les inégalités et vider les droits humains de leurs sens. Dès lors, ils doivent renforcer les services publics, promouvoir la démocratie participative, veiller à ce que les intérêts particuliers ne priment pas sur l'intérêt général, développer une coopération internationale digne de ce nom, œuvrer pour la paix entre les peuples et non pas augmenter les dépenses militaires au détriment des dépenses sociales vitales.

Quant au Haut-Commissariat aux droits de l'homme, dans ses activités de promotion et de protection des DESC, il doit d'abord rappeler constamment aux États leurs obligations, mettre l'accent sur les défis évoqués et veiller au suivi des recommandations des organes onusiens dans ce domaine.

Monsieur le Président,
Je vous remercie de votre attention.

Genève, le 11 septembre 2024

¹*Les droits économiques, sociaux et culturels : un levier juridique dans la lutte pour la justice sociale*, Melik Özden, éd. CETIM, Genève 2023, disponible en trois langues (français, anglais et espagnol), www.cetim.ch